

par équivalents habitants (EH)

NG9

9 EH

intégration parfaite



+ FACILES À ENTREtenir

+ PERFORMANTES


COMPACTES

Les plus qui changent tout !

Avec sa technologie approuvée par ses nombreux utilisateurs, notre micro-station est un partenaire idéal pour le traitement des eaux usées de votre habitation. Avis clients sur **www.innoclair.fr**

POUR TOUTES QUESTIONS,
VOUS POUVEZ CONTACTER VOTRE DISTRIBUTEUR

EUR

Avis Vérifiés
BY SKEEPERS



1998 Avenue du 18 juin 1940 - 56 600 Lanester - France
contact@innoclaire.fr - **www.innoclaire.fr**



Innoclair Solutions © – Vous n'avez pas envie de jeter ce magnifique dépliant, sinon, faites-le bien :
Ce produit a été imprimé sur un papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3162).

BRETAGNE



3 brevets !

Micro-stations

pour assainissements individuels



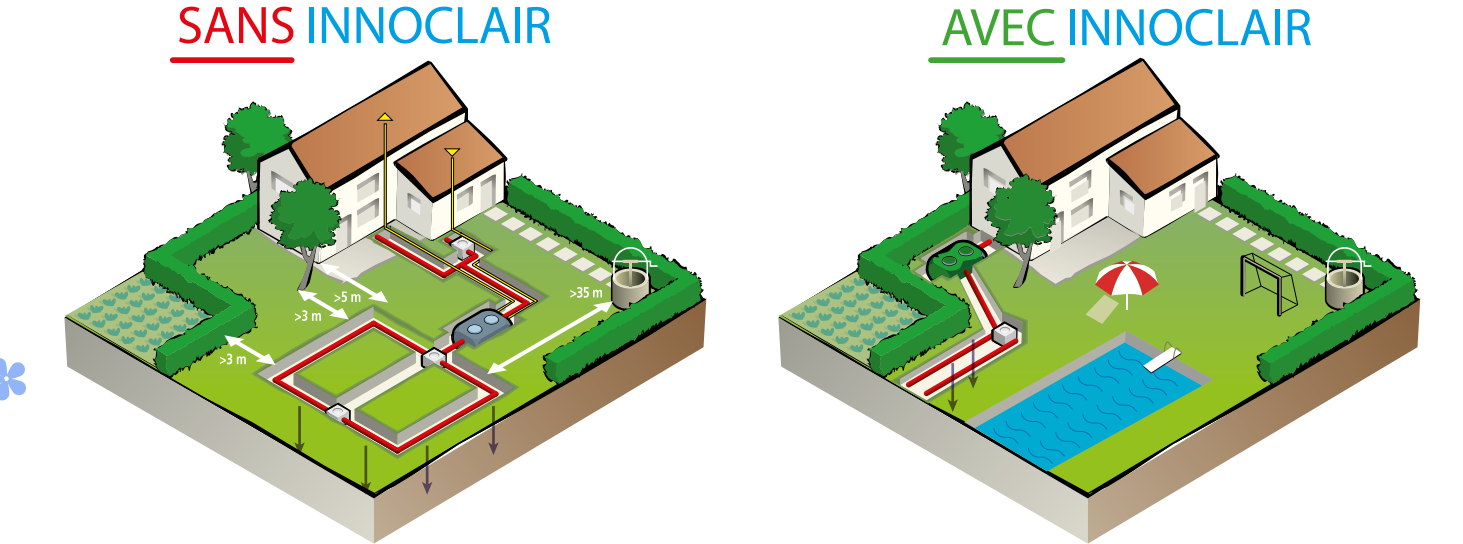
Dimensions de nos micro-stations agréées :

				
	NG4 Avenir	NG6 Avenir	NG6 Maxi	NG9
	4 EH	6 EH	6 EH	9 EH
N° agréments	2014-015 mod01 ext01	2014-015 mod03	2014-015 ext02	2014-015 ext03
Longueur	2,30 m	2,30 m	2,31 m	2,31 m
Largeur	1,32 m	1,32 m	1,635 m	1,635 m
Hauteur	2,03 m	2,03 m	2,03 m	2,03 m
Fil d'Eau d'Entrée (FEE) :				
Par rapport au couvercle	37 cm	37 cm	38 cm	38 cm
Par rapport au fond de cuve	1,66 m	1,66 m	1,65 m	1,65 m
Fil d'Eau de Sortie (FES) :				
Par rapport au couvercle	40 cm	40 cm	41 cm	41 cm
Par rapport au fond de cuve	1,63 m	1,63 m	1,62 m	1,62 m
Volume du bassin d'aération	2 070 L	2 070 L	3 048 L	3 048 L
Volume du décanteur/Clarificateur	910 L	910 L	1 367 L	1 367 L
Diamètre des raccords	100 mm	100 mm	100 mm	100 mm
Poids	229 kg	229 kg	310 kg	310 kg



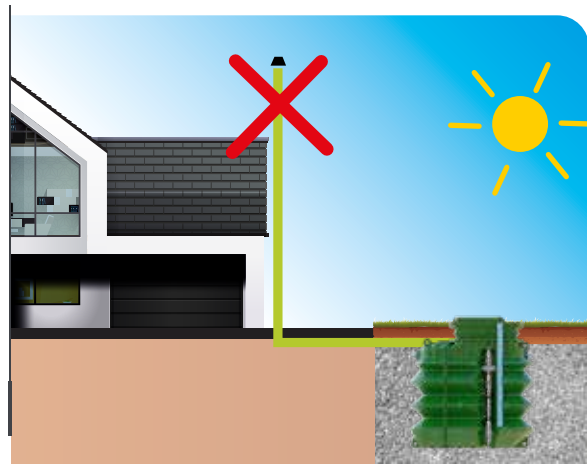
Les avantages innoclair

1 Valorisation immobilière de votre bien :
Préservez votre foncier et profitez pleinement de votre terrain en choisissant notre **système compact** qui s'adaptera à vos envies. Les micro-stations Innoclair sont conçues pour tous terrains.



NB : La distance des 3 m entre la zone d'infiltration et la limite du voisinage est applicable au DTU des filtres à sable parce qu'on introduit dans le sol des eaux qui sont issues d'un simple traitement primaire (la fosse toutes eaux). Il n'existe pas de réglementation concernant les dispositifs agréés. C'est ce qui est prévu dans le guide d'utilisation innoclair qui s'applique (voir notre guide § 3.3.5.1). Cette règle des 3 m n'est applicable que si elle est précisée dans le PLU.

2 Sans mauvaises odeurs ni ventilation secondaire
Ne dénaturez pas la façade de votre habitation !
Notre système breveté permet de supprimer les tuyaux de ventilation installés sur le toit de votre maison (2 brevets déposés à l'INPI).



3 Agréée zone inondable

4 Adaptée en zone de montagne

Passez à la micro !

